

**STRUCTURATION SEGMENTALE
ET SUPRASEGMENTALE EN SYNTAXE
Vers un modèle intégrationniste de l'écrit et de l'oral**

Karel VAN DEN EYNDE - Piet MERTENS - Pierre SWIGGERS

(Département de Linguistique, K.U.Leuven)

0. Introduction

0.1. Le but de cet article est de présenter les dimensions de l'organisation syntaxique, et d'examiner dans quelle mesure le plan segmental et le plan suprasegmental présentent des interférences. Nous analyserons d'abord les dimensions de l'organisation syntaxique à partir du plan segmental (section 1); ensuite, nous examinerons les possibilités exploitées au plan suprasegmental et la contribution spécifique de ce plan à l'organisation syntaxique (section 2). Pour désigner les dimensions syntaxiques, nous nous servons de termes qui, tout comme le terme "syntaxe" lui-même, se composent de deux parties tirées du grec: la racine "taxe" et un préfixe approprié.

Notre analyse s'applique au français et dégage donc les capacités syntaxiques du segmental et du suprasegmental en français. Dans d'autres langues (génétiquement apparentées ou non) on ne trouvera pas forcément la même gamme de capacités. On tiendra compte du fait que le plan suprasegmental est soumis à des contraintes prosodiques et rythmiques, souvent spécifiques pour chaque langue. Toutefois, certains faits décrits et certaines structures dégagées ici conservent leur validité au-delà des données du français.

0.2. La syntaxe est le domaine de la distribution des unités morphologiques en ensembles plus étendus. Cette conception implique que la syntaxe

- (a) est articulée en continuité directe avec le domaine de la morphologie
- (b) est un domaine de relations formelles, définissables en fonction de la distribution des éléments ou des ensembles
- (c) vise les groupements en ensembles.

Par "distribution" il faut entendre à la fois les occurrences positionnelles des éléments, les insertions en classes, et les possibilités (et impossibilités) de positionnement, d'insertion et de regroupement: c'est la conjonction de ces réalisations, de ces capacités et de ces restrictions qui définit la distribution des éléments en ensembles, et des ensembles plus larges. Il s'ensuit que les étiquettes à utiliser doivent refléter ce double aspect de réalisation (dans la chaîne) et de capacité de réalisation: on distinguera donc par exemple entre fonction et fonctionnalité (la capacité fonctionnelle), ou — au niveau des procédures de description — entre substitution et substituabilité. Dans son sens le plus large, la syntaxe se fondera davantage sur l'aspect de capacité, celui-ci englobant celui de réalisation.

1. Le plan segmental

Partons de la phrase suivante

(1) Le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l'atelier de charbon de bois

Toute analyse qui se propose de découper cette phrase en constituants (immédiats) devra combiner deux données: celle de la structuration linéaire et celle de l'appartenance catégo-

rielle (la fonction syntaxique). En fait, l'interaction de ces deux données est déjà incontournable au niveau de l'analyse morphologique.

Une procédure efficace permettant de contrôler à la fois la validité de l'analyse linéaire et de l'analyse catégorielle de la structure de la phrase est le recours à des éléments pronominaux, dans l'établissement d'un réseau de structures (inter)substituables:

(2)	Lui et elle	-	-	chargent	le grand camion de l'atelier	de charbon de bois
	Lui et elle	-	-		ce camion (de l'atelier)	de charbon de bois
	Lui et elle	-	-		ce camion-là/celui-là	de cela/ça
	Eux	le	-		-	de cela/ça
	Ils	le	-		-	de cela/ça
	Ils	l'	en		-	-

On notera que dans l'établissement de ce réseau de structures substituables on a respecté

- (a) la linéarisation (l'ordre des termes) de l'énoncé de départ (sauf bien sûr dans les cas où des formes atones, comme les clitiques, ne peuvent occuper la position postverbale)
- (b) la constitution morphologique du prédicat verbal *chargent*
- (c) le nombre de constituants apparaissant dans l'énoncé de départ.

Les dimensions structurantes de la syntaxe qui apparaissent déjà à ce stade-ci peuvent être appelées "internes". Elles sont de deux types.

1.1. Parataxe

La dimension de la **PARATAXE**¹ prend en charge l'arrangement linéaire des constituants et des sous-constituants de l'énoncé. Cette dimension est responsable

- (a) de l'ordre éventuellement différent des constituants quand ils apparaissent sous leur forme pronominale,
- (b) de la linéarisation des constituants lexicalement complexes du type *le grand camion de l'atelier*,
- (c) de l'apparition liée de *le chauffeur et sa femme* devant *chargent*.

En d'autres mots, cette dimension rend compte du fait qu'on *n'a pas*: (a) *Ils chargent le de charbon de bois*, (b) *le grand de l'atelier camion*, (c) *le chauffeur charge(nt) et sa femme le grand camion de l'atelier*.

1.2. Diataxe

La parataxe interagit déjà avec une deuxième dimension structurante au niveau interne, comme il apparaît du fait qu'on a l'ordre *Lui et elle chargent le grand camion de l'atelier de charbon de bois* et non pas **Lui et elle chargent le grand camion de charbon de bois de l'atelier* (en tout cas, cette phrase n'entre pas dans le même niveau d'intersubstituabilité: elle appartient à un autre réseau syntaxique, et sémantique). C'est que la parataxe respecte aussi (à des degrés différents selon les langues et selon certaines conditions suprasegmentales) la fonction catégorielle de séquences. Celle-ci relève de la diataxe.

La dimension de la **DIATAXE**² englobe les rapports paradigmatiques, c'est-à-dire les regroupements en classes fonctionnellement équivalentes (cette équivalence étant établie à

¹ $\pi\alpha\rho\alpha$, dans le sens de "à côté de", renvoie à la notion de juxtaposition de constituants dans un plan linéaire ou "horizontal".

² $\delta\iota\alpha$, dans le sens de "à travers de", indique la séparation en hauteur allant de pair avec une pénétration (ou relation) dans le plan "vertical".

partir d'un réseau de capacité proportionnelle). On devra observer que cette équivalence fonctionnelle n'équivaut pas à une possibilité de substitution avec "maintien du sens": à cet égard, il n'y aurait pas d'équivalence fonctionnelle entre

- (3) le chauffeur et sa femme
 lui et elle
 eux
 eux, ils
 ils

Le réseau de capacité proportionnelle implique une fonctionnalité syntaxique, par rapport à un schème de construction³. Il est évident que cette fonctionnalité transcende les différences d'ordre sémantique — liées à l'emploi de formes lexicales, pronominales, et leur éventuelle combinaison. La diataxe n'envisage pas les distinctions entre *lui et elle*, et *eux*, ou entre *eux, ils* et *ils*; elle fait appel à une relation de proportionnalité (ce qui fonde la substituabilité) entre des unités qui fonctionnent dans le même paradigme syntaxique (c'est-à-dire la même classe syntaxique catégorielle) par rapport à un schème de construction gardé constant⁴.

Une organisation diataxique qui se dégagerait de l'étude de la phrase de départ (et de phrases à schème de construction similaire) aurait donc l'aspect suivant (en renversant l'ordre de présentation, des clitiques aux syntagmes):

- | | | | | |
|-----|--------------------------|------------|-------------------------|---------------------------|
| (4) | ils | (chargent) | le | en |
| | eux | | celui-là | de ça/cela |
| | eux, ils | | ce camion | de ces choses |
| | lui et elle | | ce camion-là | de ces choses-là |
| | elle et lui | | ce grand camion-là | de charbon de bois |
| | le chauffeur et sa femme | | ce grand camion (vert) | de charbon de bois |
| | notre voisin et ses | | le grand camion vert de | du charbon de bois qu'ils |
| | enfants | | l'atelier | ont acheté |

Le réseau de capacité proportionnelle peut être élargi si, tout en gardant le schème constructeur du verbe, on ôte au verbe l'implication de la personne et du nombre de son "sujet" (étiquette qu'on utilise ici, pour la commodité, pour désigner la classe des éléments *ils, eux, eux ils*, etc.) et l'implication du nombre et du caractère "individuel" (opposé au trait "massif" ou non individuel) de son objet (étiquette désignant la classe des éléments *le, celui-là*, etc.)⁵.

On pourra alors représenter un réseau de capacité proportionnelle plus englobant, autour d'un prédicat qu'on représentera par exemple comme CHARGER.

³ Le schème de construction est la représentation abstraite des relations entre le prédicateur (le verbe) et ses termes. La construction "je le regarde" aura ainsi le schème de construction "P0 V P1" (dans la notation du schème de construction, la place des termes P0 et P1 par rapport au verbe est conventionnelle).

⁴ Les paradigmes syntaxiques ne coïncident pas avec les paradigmes morphologiques (où l'on distinguera par ex. entre *il et elle*, ou entre *il et ils*).

⁵ Ce problème ne se pose pas pour la classe des éléments *en, de ça*, etc. vu qu'on y a pris *en* comme indicateur général, et que cette forme neutralise les oppositions de nombre et d'individualité vs massivité.

(5) je	CHARGER le	en
tu	la	
il	les	
elle		
nous		
<hr/> <i>QUI</i> <hr/>	<hr/> <i>QUOI</i> <hr/>	<hr/> <i>DE QUOI</i> <hr/>
lui	celui-là	de ça/ de cela
eux	celle(s)-là	
moi, je	quelque chose	de charbon de bois
moi et toi, nous	ce camion	
quelqu'un	ce camion-là	
d'autres	le camion de l'atelier	
François et Françoise	ce camion-là de l'atelier	de charbon de bois et d'engrais
Jean, Anne et leurs enfants	le camion et le chariot	
Jean, aidé de sa femme		
:	:	:
:	:	:

La dimension diataxique opère donc avec des “paradigmes de valence ou de rection syntaxique” dont l’unité est vérifiée par des opérations qui permettent de contrôler l’extension (et les limites) de la capacité proportionnelle. Elle donne une idée empiriquement vérifiable de la notion de constituant d’énoncé et de la latitude des “remplissages matériels” que peut accepter un constituant.

Sur la parataxe et sur la diataxe, qui sont des dimensions syntaxiques de base, vu qu’elles définissent les contours des catégories syntaxiques et les principes de linéarisation fondamentaux, on voit se greffer d’autres dimensions, les unes de portée plus générale que les autres.

1.3. Apotaxe

La dimension, déjà sporadiquement relevée dans les catégorisations établies ci-dessus, qui permet de changer le rapport linéaire entre les constituants ou entre les éléments constitutifs de constituants est l’**APOTAXE**⁶. Cette dimension a en général une fonction “démarcative”: tout en maintenant la morphologie du schème constructeur, et tout en conservant le nombre et même les spécifications référentielles des constituants, l’apotaxe étudie les changements d’ordre des constituants, soit le déplacement d’un constituant entier, soit le démarquage d’une partie (ou d’un ‘représentant’) de constituant. Quelques exemples:

- (6a) C’est le chauffeur et sa femme qui chargent le grand camion de l’atelier de charbon de bois
Ce sont eux qui chargent le grand camion de l’atelier de charbon de bois
C’est le grand camion de l’atelier que le chauffeur et sa femme chargent de charbon de bois
C’est ce camion-là que le chauffeur et sa femme chargent de charbon de bois
C’est de charbon de bois que le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l’atelier
C’est de ça que le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l’atelier
- (6b) Le charbon de bois, ils l’en chargent
Ils l’en chargent, de charbon de bois
- (6c) C’est de ça qu’eux ils chargent le grand camion de l’atelier
:
:

On voit donc que l’apotaxe, tout en maintenant l’équifonctionnalité des termes constituant le schème de construction et tout en maintenant le nombre de ces termes, introduit le plus souvent des changements dans la disposition linéaire⁷ des constituants: les constituants disloqués peuvent être repris par un élément de “rappel”, mais cela n’est pas obligatoire.

⁶ $\alpha\pi\omicron$, dans le sens de “hors de”, “loin de”, “à partir de”, avec l’idée de séparation et d’éloignement: un terme est “extrait” du schème de construction.

⁷ Le constituant sujet y échappe.

L'apotaxe, en tant que mécanisme syntaxique, se greffe sur la parataxe (l'apotaxe distingue des dispositifs de marquage, le plus souvent de type binarisant, d'un dispositif non marqué) et sur la diataxe (l'apotaxe respecte les catégories syntaxiques se rattachant à un schème de construction). L'apotaxe se caractérise par:

- (1) le maintien de la morphologie du noyau prédicateur (même verbe, même "diathèse" ou configuration des actants par rapport au prédicateur)
- (2) le maintien du nombre des termes constituant le schème de construction
- (3) le maintien de la fonctionnalité de ces termes (ce qu'on peut contrôler par le réseau de capacité proportionnelle)
- (4) la condition d'un rapport d'équivalence logique (c'est-à-dire d'implication mutuelle stricte) entre le dispositif non marqué (ou les dispositifs non marqués) et les dispositifs obtenus par une opération apotaxique:

(7a) Le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l'atelier de charbon de bois
 C'est le chauffeur et sa femme qui chargent le grand camion de l'atelier de charbon de bois
 C'est le grand camion de l'atelier que le chauffeur et sa femme chargent de charbon de bois
 C'est ce camion-là que le chauffeur et sa femme chargent de charbon de bois
 C'est de charbon de bois que le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l'atelier

L'apotaxe fait appel à des particules articulant des dispositifs marqués ou à des structures intonatives (cf. ci-dessous, à partir de 2.5.); ces dernières peuvent accompagner des changements dans l'arrangement linéaire:

(7b) Eux chargent le grand camion de l'atelier de charbon de bois
 De ça ils chargent le grand camion de l'atelier
 Celui-là ils chargent de charbon de bois

1.4. Anataxe

À la dimension apotaxique, qui ne change pas la morphologie du noyau prédicateur (le même verbe est utilisé dans la même diathèse), on peut opposer le cas où le terme prédicateur subit un changement de diathèse, tout en conservant (en principe) le même nombre de termes entrant dans le schème de construction. On n'a plus à faire là à des changements dans l'ordre linéaire des constituants, mais à une "reformulation" du schème de construction impliquant que le contenu global — c'est-à-dire le type de rapports sémantiques reliant les termes entre eux — reste identique, mais que les termes ne conservent pas (nécessairement) la catégorisation syntaxique qu'ils avaient dans la phrase de départ. Considérons les exemples suivants:

(8) Le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l'atelier de charbon de bois
équivalence diataxique:
 Ils chargent celui-là de charbon de bois
opération apotaxique:
 Ce sont eux qui chargent celui-là de charbon de bois
reformulations:
 Le grand camion de l'atelier est chargé de charbon de bois par eux
 (En principe,) le grand camion de l'atelier se charge de charbon de bois
 (En principe,) il ne se charge que par eux

À cette reformulation on peut appliquer des opérations d'ordre diataxique et apotaxique:

(9) Celui-là est chargé de charbon de bois par eux
 Celui-là est chargé de ça par eux
 C'est celui-là qui est chargé de charbon de bois par eux
 C'est de charbon de bois que ce camion-là est chargé par eux
 C'est par eux que ce camion-là est chargé de charbon de bois

La dimension qui permet des reformulations peut être appelée l’ANATAXE⁸. Cette dimension, qui peut faire à son tour l’objet d’opérations diataxiques et apotaxiques, ne présente pas l’applicabilité générale de l’apotaxe: elle est limitée par le terme prédicateur

- (10) Elle l’a étonné
*Il a été étonné par elle

et par le terme prédicateur avec son schème de construction

- (11) J’ai eu cette chance
*Cette chance a été eue par moi

- (12) On l’a eue, Sylvie
Sylvie a été eue

L’anataxe construit un groupe (ou réseau) de reformulations autour d’un prédicateur. Dans les reformulations les termes de la construction ne conservent pas (toujours) la même fonction; il est toutefois essentiel qu’ils conservent, à travers leur éventuelle transposition de catégorie syntaxique, la même référence:

- (13) Ils chargent le camion de l’atelier de charbon de bois
Le camion de l’atelier est chargé par eux de charbon de bois

L’anataxe se caractérise par:

- (1) un changement de la morphologie du noyau prédicateur (le verbe se présente dans une autre diathèse)
- (2) un éventuel maintien du nombre des termes constituant le schème de construction en question
- (3) en général, un changement de la catégorisation syntaxique d’au moins un des termes du schème de construction (dans au moins une des reformulations)
- (4) la condition d’un rapport d’équivalence logique (implication mutuelle stricte) entre toutes les reformulations d’un même schème de construction.

- (14) Le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l’atelier de charbon de bois
Ils chargent celui-là de charbon de bois
reformulations:
Le grand camion de l’atelier est chargé de charbon de bois par le chauffeur et sa femme
Celui-là est chargé de charbon de bois par eux

La dimension de l’anataxe présente aussi un intérêt heuristique. En effet, vu qu’elle construit, par rapport à un prédicateur, un réseau de reformulations, il est possible de dissocier des prédicateurs homonymes en fonction de différences dans leur réseau de reformulation. Ainsi, on peut distinguer entre un verbe *doubler*₁ (avec le sens de “suivre une deuxième fois”) et un verbe *doubler*₂ (avec le sens de “dépasser”)

- (15) (*doubler*₁) il double la quatrième
* la quatrième a été doublée par lui
(*doubler*₂) il double la voiture
la voiture a été doublée par lui

Dans un dictionnaire enregistrant les emplois syntaxiques, on devra donc distinguer entre deux réseaux de construction différents opposant les homonymes *doubler*₁ et *doubler*₂.

1.5. Catataxe

Jusqu’ici nous avons opéré avec des phrases d’un même type de modalité, celle de l’affirmation (ou de l’assertion, car les relations syntaxiques ne changent pas — du moins en français

⁸ $\alpha\nu\alpha$, à la fois avec le sens de “en avant”, “en haut de”, et celui de “à la place de”, “à nouveau”.

— avec l’ajout de particules de négation). La modalité interrogative, par contre, amène une *taxis* (organisation / arrangement) différente, du moins dans les cas où on ne recourt pas à la particule interrogative *est-ce que*.

La différence de *taxis* entre des structures d’assertion et des structures d’interrogation peut être définie comme résultant d’une opération de **CATATAXE**⁹. Elle joue sur deux plans: celui de la phrase, et celui des constituants ou sous-constituants.

1. Le premier type de relation se manifeste au plan parataxique et au plan diataxique de la façon suivante:

- (a) au plan parataxique, il y a postposition du constituant sujet au prédicateur¹⁰; cette postposition n’est possible que pour un terme clitique (cf. b), de sorte que tout autre terme sujet se présentera en catataxe sur deux positions, l’une immédiatement postverbale et sous forme d’élément minimalement catégorisant (c’est-à-dire clitique), et l’autre préverbale ou postverbale, où l’élément non clitique “répond” au clitique sujet

(16a) Le chauffeur et sa femme ont-ils chargé le camion de l’atelier de charbon de bois?
 Eux, ont-ils chargé le camion de l’atelier de charbon de bois?
 Ont-ils chargé ce camion-là, le chauffeur et sa femme?
 L’ont-ils chargé, eux?
 *Le chauffeur et sa femme, ont-eux chargé le camion de l’atelier?

- (b) au plan diataxique, on notera que la catataxe fait se placer immédiatement derrière le verbe une seule catégorie de formes, à savoir les clitiques. De la position immédiatement postverbale sont exclues les formes pronominales toniques, les pronominaux de type *tel*, *pareil*, et tous les éléments lexicaux.

(16b) *Charge qui?
 *Chargent le chauffeur et sa femme?

2. Le second type de relation a avant tout une incidence sur la dimension diataxique: aux éléments interrogatifs ne peuvent correspondre que des éléments non clitiques:

(17a) (Qui charge le camion ? - Eux chargent le camion)
 *(Qui charge le camion ? - Ils chargent le camion)

(17b) (Quel camion chargent-ils ? - Ils chargent celui-là)
 *(Quel camion chargent-ils ? - Ils le chargent)

1.6. Métataxe

L’anataxe, qui est liée à des restrictions caractérisant le terme prédicateur, donne lieu à des groupes de reformulations, qu’on peut schématiser sous une forme abstraite (*X*, *Y* et *Z* sont des termes, précédés dans le cas de *Z* d’une préposition; le prédicateur est, dans l’exemple développé ici, *charger*).

(18) *X* prédicateur *Y* [**de/avec** *Z*]
Y être prédicateur, forme passive (**par** *X*) [**de/avec** *Z*]
Y se prédicateur [**par** *X*] [**de/avec** *Z*]

Les possibilités et impossibilités apparaissant dans un groupe de reformulations pour un terme prédicateur définissent ses capacités syntaxiques. Jusqu’à ce niveau-là on reste dans le domaine de rapports d’équivalence entre constructions, et toute observation de différence constructionnelle sera pertinente pour la détermination de ce qu’on peut appeler la “valence”

⁹ κατά, dans le sens de “en accord avec”, “en relation avec”, “correspondant à”.

¹⁰ On observe aussi cette postposition (facultative) dans des structures non interrogatives, quand la phrase commence par des éléments comme *peut-être*, *aussi*; la postposition n’y établit pas une différence significative avec la structure correspondante sans postposition.

verbale, que nous concevons dans un sens très large, en conformité avec notre conception de la syntaxe.

Au-delà de l'anataxe, on peut envisager le cas de rapports significatifs entre des groupes de reformulations, liés à une même forme de prédicateur, celle-ci étant toutefois engagée dans des réseaux de reformulation différents. On pourrait désigner ce niveau-là par le terme de **MÉTATAXE**¹¹, étant donné qu'on quitte le champ de la valence verbale du prédicateur. Notons qu'il ne s'agit pas d'un cas d'homonymie simple du prédicateur (comme ce serait le cas de: *X DÉBOUCHER l'évier et la rivière DÉBOUCHER dans le fleuve*). L'objet de la métataxe est constitué par l'existence de rapports, non pas d'équivalence, mais d'implication (unilatérale) entre certains groupes de reformulation. C'est le cas pour:

- (19) (A) Le chauffeur et sa femme chargent le grand camion de l'atelier de charbon de bois
(et les diverses possibilités offertes par la diataxe, par l'apotaxe)
(B) Le chauffeur et sa femme chargent le/du charbon de bois sur le grand camion de l'atelier

Entre (A) et (B) il y a un rapport d'implication; mais (B) n'implique pas (A), vu que (B) laisse ouverte la possibilité d'autres charges sur le camion (ce qui n'est pas le cas pour (A)). Ce rapport d'implication est maintenu en anataxe:

- (20) (A) Le grand camion de l'atelier est chargé de charbon de bois
(B) Le charbon de bois est chargé sur le grand camion de l'atelier

(A) Le grand camion de l'atelier se charge de charbon de bois
(B) Le charbon de bois se charge sur le grand camion de l'atelier

On observera que la prise en compte d'éventuels rapports entre des groupes de reformulation a un intérêt heuristique et méthodologique. En effet, c'est également à ce niveau-ci qu'on pourra distinguer entre des constructions homonymes d'un terme prédicateur. Une différenciation est possible justement parce que les deux types de constructions engagées par le terme constructeur ne permettent pas les mêmes rapprochements entre leurs groupes de reformulation. Qu'on compare:

- (21) Ils chargent le camion de bois
Ils chargent du bois sur le camion

(22) Ils chargent Jean du secrétariat
*Ils chargent le secrétariat sur Jean

(23) Ils chargent Jean de présenter le fusil
*Ils chargent sur Jean de présenter le fusil

1.7. Épitaxe

Les axes syntaxiques mentionnés jusqu'ici se caractérisent tous par la présence de réseaux de rapports proportionnels. Il y a cependant au moins une dimension qui se soustrait à la proportionnalité avec des classificateurs pronominaux. Cette dimension, qui appelle un examen autonome, englobe, entre autres, différents types d'éléments:

- a) les éléments qui présupposent une autre construction, par rapport à laquelle ils établissent une relation: éléments comme *et ... (et), ou ... (ou), donc, (me) semble-t-il*;
- b) les éléments qui apportent une "modalisation" à l'ensemble de la construction: éléments comme *peut-être, certainement, ne... pas, vraiment, bien* (dans p.ex. "il est bien au courant, crois-moi");

¹¹ μετά, dans le sens de "(venant) après". Il s'agit d'un regroupement ultérieur, à un niveau d'abstraction plus élevé.

c) les éléments qui modalisent le lien entre le sujet et le prédicat, comme p.ex. *volontiers*: “il accepte volontiers de l’accompagner”.

Ces éléments se caractérisent par deux propriétés négatives. D’abord, ils ne sont pas proportionnels à un pronom: * *il est ainsi au courant*; * *il accepte ainsi de l’accompagner*. Ensuite, on ne peut les constituer en objet d’une question: * *Comment est-il au courant ? Bien*. * *Comment accepte-t-il de l’accompagner ? Volontiers*.

On peut désigner cette dimension comme le champ de l’ÉPITAXE¹².

Signalons au passage un type de rapport qui appartient, de façon moins évidente peut-être, à la syntaxe, et qui se caractérise par l’absence de repères formels segmentaux. C’est le cas, par exemple, de la topicalisation: “ces gens-là, je m’en vais”. Le rapport sémantique entre “ces gens-là” (exprimant une circonstance par rapport à ce qui suit) et “je m’en vais” est indiqué par l’intonation: le groupe topicalisé sera accompagné d’un morphème intonatif qui correspond à une frontière non finale; suite au regroupement intonatif, l’élément topicalisé sera relié à la suite de l’énoncé avec lequel il forme un même paquet intonatif. (Sur le plan distributionnel, la topicalisation se caractérise par l’impossibilité de binarisation et l’impossibilité de l’emploi d’un ton final d’énoncé.) Ces aspects ne seront pas élaborés ici.

2. Le plan suprasegmental

2.0. Jusqu’ici nous n’avons considéré explicitement que le plan segmental. Or, dans l’organisation syntaxique intervient aussi la dimension suprasegmentale¹³. D’ailleurs le segmental est à définir en solidarité étroite avec le suprasegmental: par exemple, en français, la définition des éléments clitiques doit tenir compte de la distribution des morphèmes intonatifs¹⁴. En effet, quand un élément clitique est affecté d’un morphème intonatif (du paradigme “accent final”), cela s’explique par le fait que le clitique occupe alors la dernière syllabe pleine d’un groupe accentuel (cf. aussi 2.2.).

2.1. Hypertaxe

Le suprasegmental a aussi une action directe en syntaxe. On peut désigner cette capacité par le terme d’HYPERTAXE¹⁵. L’hypertaxe n’a pas une pertinence égale pour les différentes dimensions distinguées au plan segmental (parataxe, diataxe, apotaxe, ...). En fait, elle n’a pas de rapport avec l’anataxe, ni avec la métataxe en tant que telles. Quant aux autres dimensions, il importe d’examiner les situations suivantes:

- (a) les cas où l’hypertaxe peut se substituer, avec maintien de fonction, à une dimension en syntaxe segmentale (cf. ci-dessous, 2.5.)
- (b) les cas où l’hypertaxe se combine avec une (ou plusieurs) dimensions segmentales, et ajoute une articulation de même nature, mais à un plan spécifique

¹² επι, dans le sens de “sur”, “en outre”, “en rapport avec”, avec l’idée d’une accumulation, de dépendance, ou de relation, par rapport à un point d’appui ou d’attache.

¹³ Pour la transcription de l’intonation, nous adoptons ici l’analyse proposée par Mertens (1987, 1990, 1993, 1997); il sera cependant clair que les phénomènes observés pourraient également être traités dans un autre cadre descriptif de l’intonation.

¹⁴ On y ajoutera d’autres caractéristiques, comme la non-occurrence en situation de réponse absolue: *Qui est venu? *Je/*Tu/*Il*. (Les formes *elle(s)*, *nous*, *vous* sont homonymes: elles sont clitiques et non clitiques et celles-ci peuvent se combiner comme dans *elle*, *elle n’en sait rien*).

¹⁵ υπερ, dans le sens de “au-dessus de”, “sur”, “au-delà de”.

(c) les cas où l’hypertaxe ajoute aux dimensions segmentales un autre type d’organisation syntaxique¹⁶.

Afin d’examiner — et notre examen ne constitue qu’une exploration¹⁷ d’un vaste champ — ces interférences entre l’hypertaxe et les dimensions segmentales, il convient d’abord de rappeler l’apport global de l’intonation à une séquence syntaxique (et sémantique).

2.2. Pour toute chaîne linéaire, on peut déterminer le *squelette prosodique*, constitué de groupes accentuels successifs.

L’énoncé suivant (24) comporte quatre morphèmes lexicaux non clitiques; leurs syllabes finales sont indiquées par un rond au niveau AL (pour “accent lexical”). Un *groupe accentuel* (GA) regroupe les syllabes du morphème non clitique avec celles des morphèmes clitiques contigus qui sont morphologiquement ou syntaxiquement régis par le morphème tonique. La syllabe finale du GA est *accentuable* (elle peut porter un morphème intonatif du paradigme “accent final”). Chaque GA sera entouré de parenthèses dans le squelette, et sa syllabe accentuable sera indiquée par un tiret. L’énoncé comptera dès lors quatre groupes accentuels.

(24)	le chauffeur et sa femme déchargent ce camion
	AL . . ○ . . ○ . ○ . . ○
	GA (. . -) (. . -) (. -) (. . -)
(a)	GI (. . +) (. . +) (. +) (. . +)
	/BB HH /BB BB-
(b)	GI (. . . . +) (. +) (. . +)
	HH /BB BB-

Le *groupe intonatif* (GI) est une suite de syllabes définie en fonction d’une syllabe accentuable effectivement accentuée. On peut prononcer l’énoncé en quatre GI (24a), en accentuant les quatre syllabes accentuables (celles-ci seront alors indiquées par un plus sur la couche GI), et en leur associant des tons de l’accent final (par exemple, ceux données sur la ligne suivante). Mais il existe d’autres réalisations où le nombre de GI est inférieur au nombre maximal, et où deux ou plusieurs GA sont intégrés dans le même GI, comme en (24b). C’est d’ailleurs ce qui justifie (et nécessite) la distinction entre les unités descriptives du GA et du GI.

Dans l’énoncé (25), la réalisation “maximale”, donnée en (25a) est peu probable, pour des raisons rythmiques: on obtient alors deux accents contigus (*femme chargent*), ce qu’on évitera soit en introduisant une pause entre les deux, soit en utilisant (25b). Dans un cas comme celui-ci, il y a interférence entre les facteurs segmental et rythmique (le nombre de syllabes par GA), qui entraîne la neutralisation de l’accent sur *chargent*¹⁸.

¹⁶ Pensons, par exemple, au regroupement hiérarchique de groupes intonatifs en paquets intonatifs (Mertens 1990: 169-175, 1993: 26-30), ou à la délimitation due à l’accent initial (Mertens 1987: 118-121).

¹⁷ En gros, on se limitera aux morphèmes intonatifs en fin de groupe, laissant de côté l’accent initial, les tons en syllabe atone, et les changements de registre.

¹⁸ Il arrive qu’un pronom clitique soit accentué. C’est que l’accent final frappe la dernière syllabe pleine du GA. La *place* de cet accent découle donc uniquement de la frontière droite du GA. Dans l’exemple suivant, l’accentuation de la syllabe *le* ne remonte pas à la présence d’un élément tonique *le*, mais résulte de la position finale de cette syllabe dans le GA formé autour du morphème tonique *dis*.

(26)	dis-le
	AL ○ .
	GA (- .)
	GI (. +)
	bb HB-

(25)	le chauffeur et sa femme chargent ce camion									
	AL	.	.	o	.	.	o	.	.	o
	GA	(.	.	-)	(.	.	-)	(.	.	-)
(a)	GI	(.	.	+	(.	.	+	(.	.	+
		/BB		HH	/BB		BB-			
(b)	GI	(.	.	+	(.	.	+	(.	.	+
		/BB		HH			BB-			

2.3. Si le squelette prosodique est prévisible (il découle de facteurs segmentaux, morphologiques et syntaxiques), le choix des tons reste en partie libre et donc significatif.

On retrouve un même squelette à quatre GA et quatre GI dans les variantes (27a) à (27e) qui ne diffèrent que par le ton employé pour le dernier GI.

(27)	le chauffeur et sa femme déchargent ce camion										
(a)	b...	b	/BB	\b..	b	HH	bb./	BB	\b..	b	BB-
(b)	b...	b	/BB	\b..	b	HH	bb./	BB	\b..	b	H/H
(c)	b...	b	/BB	\b..	b	HH	bb./	BB	\b..	h	BB-
(d)	b...	b	/BB	\b..	b	HH	bb./	BB	\b..	h	\HH-
(e)	b...	b	/BB	\b..	b	HH	bb./	BB	\b..	b	HB-

Le choix du ton est significatif puisque, par exemple, de (27a) à (27b), on passe de l'affirmation à l'interrogation. *L'interprétation d'un énoncé oral ne peut donc pas être dissociée des morphèmes intonatifs qu'il comporte.* L'intonation est un aspect irréductible du sens.

L'emploi de marques intonatives est cependant contraint par divers facteurs. Parmi ceux-ci, le facteur segmental: tel élément intonatif ne pourra apparaître que si un support syllabique se présente dans le squelette prosodique.

2.4. Les énoncés en (27a-d) sont proportionnels aux énoncés correspondants en (28a-d) et à ceux en (29a-d).

(28)	ils déchargent celui-là					(29)	ils le déchargent				
(a)	b.....	b	BB-			(a)	b.....	b	BB-		
(b)	b.....	b	H/H			(b)	b.....	b	H/H		
(c)	b.....	h	BB-			(c)	b.....	h	BB-		
(d)	b.....	h	\HH			(d)	b.....	h	\HH		
(e)	b.....	b	HB-			(e)	b.....	b	HB-		

Les morphèmes intonatifs BB- et H/H affectent l'interprétation de l'énoncé intonatif dans son ensemble; ils sont associés à la proposition entière (cf. Mertens 1997). S'ils sont placés tantôt sur *celui-là* (28) tantôt sur *déchargent* (29), c'est que ces GA se trouvent en fin d'énoncé. En revanche, le ton HB- porte sur le GA, plutôt que sur l'énoncé intonatif. Ainsi, en (28e) le ton HB- porte sur le terme objet *celui-là*, alors qu'en (29e) il porte sur le prédicateur, le verbe *déchargent*. Il s'ensuit que (28e) est proportionnel à *c'est ça qu'ils déchargent* alors que (29e) l'est à *c'est ça qu'ils font*. (La situation est moins évidente pour "h BB-" et "h \HH", mais ils semblent se rapprocher du cas de BB-.)

Il est impossible d'associer au pronom objet *le* (29) un ton final parce que, en tant que clitique, ce pronom ne peut pas constituer le centre d'un GA. Si cette possibilité existe pour *celui-là* en (28), c'est que ce pronom est non clitique. Les formes (27, 28 et 29) répondent toutes à la formulation "X DÉCHARGER Y", mais les arguments X et Y y sont réalisés différemment: soit sous forme lexicale (et dès lors non clitique), soit sous forme pronominale non clitique, soit enfin sous forme pronominale clitique. La nature [+/- clitique] d'un terme a donc une incidence sur sa capacité de porter (ou non) un morphème intonatif final. Les *morphèmes intonatifs*, au lieu d'être associés à des parties de la chaîne linéaire (de surface), sont en réalité *associés aux termes du schème de construction sous-jacent*. Dès le niveau sous-jacent, ces termes sont caractérisés pour le trait [+/- clitique] et seuls les termes non clitiques sont accentuables et donc susceptibles de porter un morphème intonatif (final de GI).

(30) (a)	ils	DÉCHARGER	le
(b)	eux, ils		celui-là
(c)	lui et elle		celui de l'atelier
(d)	le chauffeur et sa femme		le grand camion de l'atelier

Au niveau purement segmental, il existe des rapports diataxiques entre les énoncés (30a) à (30d). Mais ces rapports ne sont plus identiques lorsqu'il est tenu compte des aspects hyper-taxiques. Étant clitiques, les formes en (a) ne permettent pas l'accentuation comme c'est le cas des formes toniques en (b-d). Avec la lexicalisation progressive des termes, le nombre d'éléments accentuables augmente, et avec eux les possibilités d'emploi de procédés hyper-taxiques. La présence de morphèmes intonatifs est ici en interaction avec les rapports de proportionnalité: (b) est proportionnel à (d) mais non à (a).

2.5. Le dispositif d'extraction et la mise en relief

L'énoncé (27e) se différencie de l'énoncé (27a) par l'emploi du ton HB- pour le GA *ce camion*, groupe qui correspond au terme objet. Celui-ci reçoit un statut particulier à l'intérieur de la formulation. Suivant le contexte (discursif), on interprétera que ce terme est présenté comme un élément d'information nouveau et/ou important (on peut paraphraser par *c'est le camion qu'ils déchargent*), ou encore — mais ce n'est qu'un effet secondaire du même mécanisme — que cet élément s'oppose à d'autres réalisations du même terme (*c'est le camion, et non pas la camionnette, qu'ils déchargent*): il s'agit alors d'un effet contrastif. D'une façon générale, le ton HB (ou HB-) permet d'isoler, dans une formulation syntaxique donnée, le (morphème tonique du) constituant qu'il accompagne. Le GA visé est ainsi *mis en relief*.¹⁹

Dans la paraphrase de l'effet de sens, le recours au dispositif d'extraction “c'est .. que/qui” n'est pas sans importance. Le procédé apotaxique du dispositif d'extraction et le procédé hypertaxique du ton HB remplissent une fonction similaire: ils permettent de mettre en relief un terme de la formulation syntaxique. Seulement, le dispositif y parvient en plaçant le terme à un endroit de la chaîne linéaire autre que la place non marquée, alors que le procédé intonatif ne change pas (nécessairement) la disposition non marquée des constituants, mais se sert d'une marque simultanée, de type suprasegmental. Qui plus est, les deux procédés peuvent être combinés, soit de façon redondante, soit de façon fonctionnelle (cf. ci-dessous).

Entre les énoncés (31a) à (31d), il existe une relation qu'ils ne partagent pas avec (31e). On trouve le dispositif non marqué (a), le dispositif d'extraction avec ou sans “c'est .. que/qui” (b, c, et d). En revanche, (31e) ne correspond pas à la formulation “ils CHARGER ça”, mais est proportionnel à “c'est ça”.

(31) (a)	ils chargent le camion	(qu'est-ce qu'ils chargent?)
	bb HH b...b HB-	
(b)	c'est le camion qu'ils chargent (de charbon)	
	b.....b HB- b-.....b- (b-.....b-)	
(c)	c'est ça qu'ils chargent	
	bb HB- b-....b-	
(d)	le camion ils chargent	
	b..b HB- b-....b-	
(e)	c'est le camion qu'ils chargent	(qu'est-ce que c'est?)
	b.....b BB-	(c'est quel camion?)

¹⁹ À ce propos, on rencontre souvent les termes “focalisation” ou “focus”. Cependant ces termes sont ambigus, puisqu'ils sont employés pour indiquer à la fois le phénomène de *topicalisation* (par antéposition), comme dans *celui-là, j'y pense*, ou *la moto, mon père me tuera* et celui de l'*emphase* (par un morphème intonatif) comme dans *à celui-là HB- je pense* ou *à celui-là hBB- je pense*. (cf. aussi van den Eynde - van Dooren 1983).

Les dispositifs mentionnés entraînent l'apparition de l'appendice (suite de syllabes atones, à contour mélodique plat, au même niveau de hauteur que l'accent final qui précède, et non suivie d'une syllabe accentuée). Cet appendice a pour effet de reléguer à l'arrière-plan les GA qu'il accompagne; c'est la contrepartie de la mise en relief.

Il convient de souligner que ces dispositifs acceptent des tons autres que HB-. On rencontre aussi:

- (32) c'est le camion qu'ils chargent
 (a) b.....b BB- b-....b-
 (b) b.....h BB- b-....b-
 (c) b.....b HH h....h
 (d) b.....h \HH h....h

Il en résulte que (31b) est doublement marqué par rapport à (32a). Tantôt le procédé hypertaxique se substitue à l'apotaxe (31a, 31d), tantôt il se combine avec celle-ci (31b). On verra plus loin que cette combinaison permet de réaliser l'extraction d'un élément, à laquelle l'apotaxe seule ne parviendrait pas.

Lorsqu'un terme prend la forme d'un constituant construit, comportant plusieurs groupes accentuels, les possibilités d'emploi de morphèmes intonatifs augmentent. En principe, chacun des GA est susceptible de porter une marque hypertaxique.

Voyons d'abord ce qui se passe lorsque le dernier GA reçoit une marque particulière. L'énoncé (33b) diffère de (33a) par l'emploi du ton HB au GA *de l'atelier*, ce qui met en relief ce sous-constituant subordonné. Le même effet se retrouve dans (33c) où le noyau subordonnant est pronominalisé, et dans (33d) où c'est le sous-constituant subordonné qui est pronominalisé. Enfin en (33e), le constituant entier est réalisé par un pronom tonique.

- (33) (a) ils chargent le camion de l'atelier
 bb HH b..b HH b....b BB-
 (b) ils chargent le camion de l'atelier
 bb HH b..b HH b....b HB-
 (c) ils chargent celui de l'atelier
 bb HH b.....b HB-
 (d) ils chargent ce camion-là
 bb HH b....b HB-
 (e) ils chargent celui-là
 bb HH b..b HB-

La possibilité de mise en relief par le ton HB n'est pas réservée au GA final d'un constituant. L'intonation permet également d'isoler un sous-constituant situé à l'intérieur d'un constituant plus grand. C'est ce qui se passe en (34a).

- (34) (a) ils chargent le camion de l'atelier
 bb HH b..b HB- b-.....b-
 (b) ils chargent celui de l'atelier
 * bb HH bb HB- b-.....b-

Étant donné le caractère clitique du pronom *celui*, la forme (34b) est impossible²⁰.

Comme c'était le cas plus haut, le procédé hypertaxique (du ton HB) et le procédé apotaxique (extraction) peuvent être combinés pour donner (35a) où la mise en relief porte sur le sous-constituant *camion*. (35a) est proportionnel à (35b), où le sous-constituant subordonné (*de l'atelier*) est remplacé par le déterminant clitique *ce*, mais pas à (35c), où le même constituant est désigné par l'élément *là* qui attire l'effet de mise en relief sur lui et donc sur le référent correspondant *de l'atelier*.

²⁰ Il est cependant possible d'accompagner la syllabe initiale de *celui* d'un accent initial, cf. Mertens (1987).

- (35) (a) c'est le camion de l'atelier qu'ils chargent
 b.....b HB- b-.....b-
 (b) c'est ce camion qu'ils chargent
 b.....b HB- b-....b-
 (c) c'est ce camion-là qu'ils chargent
 b.....b HB- b-....b-

L'extraction d'un noyau (*camion*) précédant un sous-constituant (*de l'atelier*) à l'aide d'un pronom (36) n'est pas attestée en français. Or, la mise en relief intonative du même noyau existe (34a, 35a, 35b).

- (36) *c'est ça de l'atelier qu'ils chargent

2.6. Le *double marquage* est un deuxième type de relation apotaxique, à côté du dispositif d'extraction. Dans le double marquage, tel référent (ou terme) de la formulation sera repris en dehors de la formulation nucléaire constituée autour du verbe. Ce référent sera représenté deux (ou plusieurs) fois dans la chaîne linéaire, une fois sous forme pronominale (souvent clitique), une deuxième fois sous forme non clitique (pronominale ou lexicale) (cf. 37a-d). Appelons *doublant* le terme non clitique repris en dehors de formulation nucléaire. Appelons *doublé* le terme pronominal de la formulation nucléaire auquel le doublant renvoie, et avec lequel il partage le référent. Le doublé porte toujours la marque morphologique de sa fonction syntaxique (*ils, les, leur, à eux, d'elle, là-dessus, sur eux,...*) alors que ce n'est pas toujours le cas pour le doublant (37g). Un doublant peut être antéposé ou postposé (37e) et il peut y en avoir plusieurs dans le même énoncé (37f).

- (37) (a) eux, ils chargent le camion de l'atelier
 (b) lui et elle, ils chargent le camion
 (c) eux, ils le chargent
 (d) le camion de l'atelier, ils le chargent (tout de suite)
 (e) ils le chargent, eux
 (f) eux, le camion, ils le chargent
 (g) ça, j'y pense. j'y pense, à ça.
 celui-là, je m'en souviens. je m'en souviens, de celui-là.
 (h) ma belle-mère, je pense à elle
 les amis, nous comptons sur eux

Quelles sont les contraintes sur (ou quels sont les liens avec) l'utilisation des marques intonatives ? D'abord, les doublants prennent nécessairement une forme non clitique; ainsi, (38a-c) sont exclus:

- (38) (a) * ils, ils le chargent
 (b) * ils le chargent, ils
 (c) * ils, le chauffeur et sa femme le chargent

Ensuite, le doublant antéposé accepte tout morphème intonatif délimitant un constituant syntaxique intérieur de phrase. Sur le plan intonatif, les doublants antéposés sont des constituants syntaxiques au même titre que les constituants de la construction nucléaire (39a, 40a-b); ils sont juxtaposés à la construction nucléaire. Pour cette raison, il n'est pas possible d'attribuer à un doublant antéposé un ton de fin d'énoncé et de reléguer à l'arrière-plan les éléments de la construction nucléaire qui suit (39b-d).

- (39) le camion, ils le chargent
 (a) b..b HH b...b BB-
 (b) * b..b HB- b-.....b-
 (c) * b..h BB- b-.....b-
 (d) * b..b H/H h.....h
- (40) le camion, ils le chargent, puis ils partiront pour Paris
 (a) b..b HH b...b HH b.....b HH b....b BB-
 (b) b..b /BB \b...b HH b.....b HH b....b BB-

Les doublants postposés semblent présenter un comportement inverse: ils acceptent l'appendice (41a-c), mais s'intègrent difficilement au paquet intonatif englobant la construction nucléaire et le doublant (41d-e). Entre le pronom *ils* (42) et les noms *chauffeur, concierge, femme* qui suivent le verbe, il peut exister un rapport anaphorique, mais il n'y a pas en tout cas de rapport syntaxique à l'intérieur d'un même schème de construction. Du point de vue intonatif, on a deux énoncés juxtaposés.

- (41) ils le chargent, le camion
 (a) b...b HB- b-...b-
 (b) b...h BB- b-...b-
 (c) b...b H/H h....h
 (d)? b...b HH 1..1 BB-
 (e)? b...b HH 1..1 HB-
- (42) ils le déchargent le chauffeur, le concierge et sa femme
 b.....h BB- b..b HH b..b HH b..b BB-

Le dispositif d'extraction et le double marquage présentent donc un comportement hypertaxique opposé. Si on part d'une formulation sous-jacente du type P0 V P1, où P1 est lexicalisé (43a), le double marquage à postposition permet la mise en relief du prédicateur V (43b) (qui autrement serait suivi d'autres constituants dans l'énoncé). Le dispositif d'extraction, de son côté, permet de mettre en relief le constituant lexicalisé qui, dans la formulation sous-jacente, suit V (43c, 43e) ou le précède (43d); sans l'extraction, ce terme serait situé à l'intérieur de l'énoncé. *Le double marquage postposé met en relief le prédicateur, alors que l'extraction met en relief un de ses arguments.*

- (43) (a) ils chargent le camion
 (b) ils le chargent, le camion
 b...b HB- b-...b-
 (c) c'est le camion qu'ils chargent
 b.....b HB- b-...b-
 (d) ce sont eux, qui le chargent (le camion)
 b..b HB- b-...b-
 (e) le camion ils chargent
 b..b HB- b-...b-

3. Conclusion

L'examen qui précède a voulu montrer que dans le domaine de la syntaxe, il y a à la fois des interférences et des apports autonomes du segmental et du suprasegmental.

Certaines dimensions au plan segmental — et nous avons illustré ici celles qui se caractérisent par la constitution de réseaux de rapports proportionnels — engagent une combinaison avec l'articulation au plan suprasegmental: dans certains cas, la combinaison ne donne pas un "surplus" en termes de structuration en constituants et en sous-constituants (cf. (31a,d)). Dans d'autres cas, la combinaison d'une opération segmentale (par exemple apotaxique) et d'une opération hypertaxique a pour résultat que l'organisation hypertaxique apporte une différenciation supplémentaire (marquage d'un sous-constituant) à l'intérieur d'un constituant déjà mis en relief (cf. (35c)).

Les deux plans — segmental et suprasegmental — ont aussi une action autonome: le segmental engage des réseaux d'anataxe et de métataxe, qui ne présentent pas d'interférence avec l'hypertaxe; et l'hypertaxe présente un comportement différencié vis-à-vis d'opérations apotaxiques (ce qu'on a montré pour l'extraction et le double marquage), tout comme elle permet, de façon autonome, d'opposer assertion à interrogation.

Quelle est l'image de la syntaxe qui se dégage de cet examen?

On retiendra en premier lieu la multidimensionnalité de la structuration syntaxique. La syntaxe se caractérise non seulement par des dimensions observées déjà en phonologie et en morphologie, à savoir (1) variation / variabilité, (2) opposition et identité (relative), (3) ordre,

(4) combinabilité, (5) statut catégoriel, (6) isofonctionnalité. Elle est structurée aussi par des dimensions d'organisation supérieure: (7) "régie", (8) association et (9) projection.

Par "régie" nous entendons la capacité d'organiser l'énoncé et les constituants (et sous-constituants) autour de noyaux constructeurs (aux différents échelons), ceux-ci imposant une relation de "dominance" ou de "priorité hiérarchique", ou éventuellement de corrélation. Par "association" nous entendons la possibilité de joindre à un énoncé ou à un constituant (ou sous-constituant), une structure de même niveau (ou une structure non hiérarchiquement reliée) qui ne participe pas à la construction dominée (directement ou indirectement par les noyaux respectifs). Par "projection" nous entendons la propriété — essentielle pour une syntaxe s'intéressant aux capacités de construction — que présentent les éléments et leurs groupements à être mis dans des rapports pertinents pour la détermination du statut syntaxique, tels que: (a) rapports d'inclusion/exclusion, (b) rapport de question-réponse, (c) rapport d'élargissement/réduction, (d) rapport de fonctionnalité comparable.

Tous ces rapports ont en commun qu'ils permettent de définir la "projection" possible de constituants ou de sous-constituants sur des structures syntagmatiques observées dans un énoncé de départ. Cette projection n'est pas une simple affaire de remplacement (acceptable / non acceptable): elle implique, pour une analyse qui se veut exhaustive, une étude des possibilités de mise en équivalence (ou équifonctionnalité), c'est-à-dire une étude de la capacité proportionnelle des éléments avec lesquels on veut opérer.

En deuxième lieu, on retiendra que la syntaxe est constituée par l'interaction entre le plan segmental et le plan suprasegmental, et que cette interaction doit respecter la constitution complexe des catégories syntaxiques: celles-ci englobent des unités diverses (morphèmes, combinaisons de morphèmes — syntagmes minimaux ou étendus —, combinaisons de syntagmes), dont l'unité statutaire doit être établie par la transposition de réseaux de proportionnalité sur des séquences syntaxiques. C'est la corrélation à travers les axes (segmental / suprasegmental, paradigmatique / syntagmatique) qui est au coeur de l'organisation syntaxique, et qui doit être l'objet fondamental de l'analyse syntaxique.

dimension	nature	notion descriptive	exemple	critères et propriétés
parataxe	ordre des constituants et des sous-constituants	construction (réalisée) <i>ils le chargent</i>	<i>ils chargent le camion</i> * <i>ils chargent camion le</i>	critère: grammaticalité
diataxe	classes fonctionnellement équivalentes	schème de construction (ou: formulation) <i>X CHARGER Y</i>	<i>ils chargent le camion</i> ⇒ <i>ils le chargent</i>	critère: proportionnalité mécanisme général maintien fonction des termes
apoptaxe	ordre des termes (p. ex. extraction)	dispositif d'extraction <i>c'est Y que X CHARGER</i> double marquage <i>X' X CHARGER Y</i>	<i>c'est le camion qu'ils chargent</i> ⇒ <i>ils chargent le camion</i> ⇒ <i>le camion ils le chargent</i>	critère: proportionnalité mécanisme général (non spécifique au verbe) maintien morphologie verbale maintien nombre des termes maintien fonction des termes équivalence entre dispositifs
anataxe	changement de la fonction syntaxique des termes	reformulation, <i>Y CHARGER passif par X</i> groupe de formulation	<i>ils chargent le camion</i> ⇒ <i>le camion est chargé par eux</i>	changement morphologie verbale éventuel maintien nombre des termes en général, changement de la fonction d'au moins un terme équivalence entre reformulations
catataxe	modalité phrastique (affirmation/interrogation)	formulation modalisée	<i>ils chargent le camion</i> ⇒ <i>chargent-ils le camion ?</i>	postposition du sujet sous forme clitique maintien fonction des termes
métataxe	rappports entre groupes de formulation	groupes de formulations liées	<i>ils chargent le camion de ça</i> ⇐ <i>ils chargent ça sur le camion</i>	implication entre groupes de formulation changement de la fonction d'au moins un terme
hypertaxe	morphèmes intonatifs groupe intonatif regroupement intonatif	paquet intonatif énoncé intonatif	<i>ils chargent le camion BB-</i> ⇒ <i>ils chargent le camion H/H</i> <i>alors là, ils le chargent</i> <i>ils le chargent et le</i> <i>déchargent</i>	mécanisme général (non spécifique au verbe) maintien fonction des termes impossibilité d'extraction
épitaxe	modalité du rapport entre prédicat et terme, entre constructions,...			

Références

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire - DEULOFEU, José - STÉFANINI, Jean - VAN DEN EYNDE, Karel. 1984. *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire - BILGER, Mireille - ROUGET, Christine - VAN DEN EYNDE, Karel. 1990. *Le français parlé: études grammaticales*. Paris: Éditions du C.N.R.S.
- VAN DEN EYNDE, Karel. 1995. «Methodological Reflections on Descriptive Linguistics. Knud Togeby's principles and the pronominal approach». In: SCHÖSLER, Lene - TALBOT, Mary (ed.) 1995. *Studies in Valency, I*. Odense University Press. Rask supplement vol. 1, 111-131.
- VAN DEN EYNDE, Karel. (à paraître). «From Verbal to Nominal Valency. Some methodological reflections ». Communication présentée au 3^{me} Séminaire de Valence, Odense février 1994. (à paraître dans *Studies in Valency, IV*. Odense University Press.)
- VAN DEN EYNDE, Karel - BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 1978. «Syntaxe et mécanismes descriptifs: présentation de l'approche pronominale». *Cahiers de lexicologie* 32/1. 3-27.
- VAN DEN EYNDE, Karel - VAN DOOREN, Karin. 1983. «Intonation and Syntactic Structure in Dutch». *I.T.L.-Review of Applied Linguistics* 60-61. 27-42.
- HARRIS, Zellig. 1962. *String Analysis of Sentence Structure*. The Hague: Mouton.
- MERTENS, Piet. 1987. *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*. Thèse de doctorat non publiée, Université de Leuven.
- MERTENS, Piet. 1990. Chapitre IV: «Intonation». In: BLANCHE-BENVENISTE, C. et al. 1990, 157-176.
- MERTENS, Piet. 1993. «Accentuation, intonation et morphosyntaxe». *Travaux de Linguistique* 26. 21-69.
- MERTENS, Piet. 1997. (à paraître). «De la chaîne linéaire à la séquence de tons». *Traitement Automatique des Langues*
- TOGEBY, Knud. 1965. «Grammaire, lexicologie et sémantique». *Cahiers de Lexicologie* 6. 3-7.